

Le gouvernement vénézuélien gracie quelque 80 opposants impliqués dans des faits de violence



Caracas, 25 déc. (RHC).- Le gouvernement vénézuélien a gracié quelque 80 opposants impliqués dans des faits de violence entre 2014 et 2017.

Ces personnes bénéficieront de mesures alternatives à la privation de la liberté.

Ce geste de bonne volonté a été fait sur recommandation de la Commission pour la Vérité, la Justice et la Paix, l'une des institutions relevant de l'Assemblée Nationale Constituante.

Des médias locaux soulignent que le travail communautaire figure comme la première des options à la privation de la liberté.

La présidente de l'Assemblée Nationale Constituante, Delcy Rodríguez, a précisé que pour bénéficier de cette faveur judiciaire, ceux qui se sont prêtés à la stratégie de coup d'État de l'extrême-droite devront

seulement s'engager à ne pas commettre tout autre délit.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/151062-le-gouvernement-venezuelien-gracie-quelque-80-opposants-impliques-dans-des-faits-de-violence>



Radio Habana Cuba